

Infos
2018

Nailly

www.nailly.com



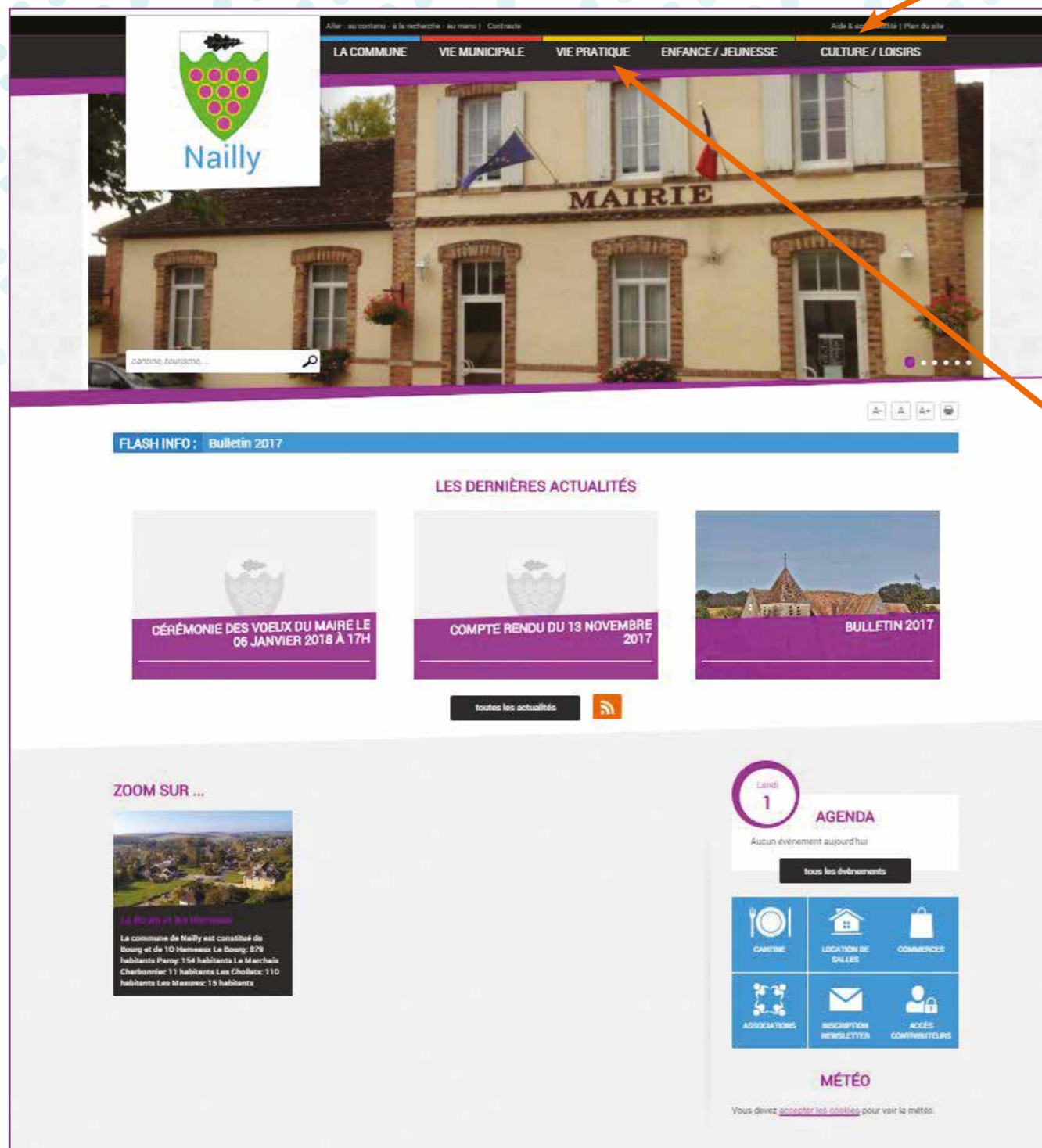
Cliquez et découvrez le nouveau site internet de la commune



Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie
municipale 3



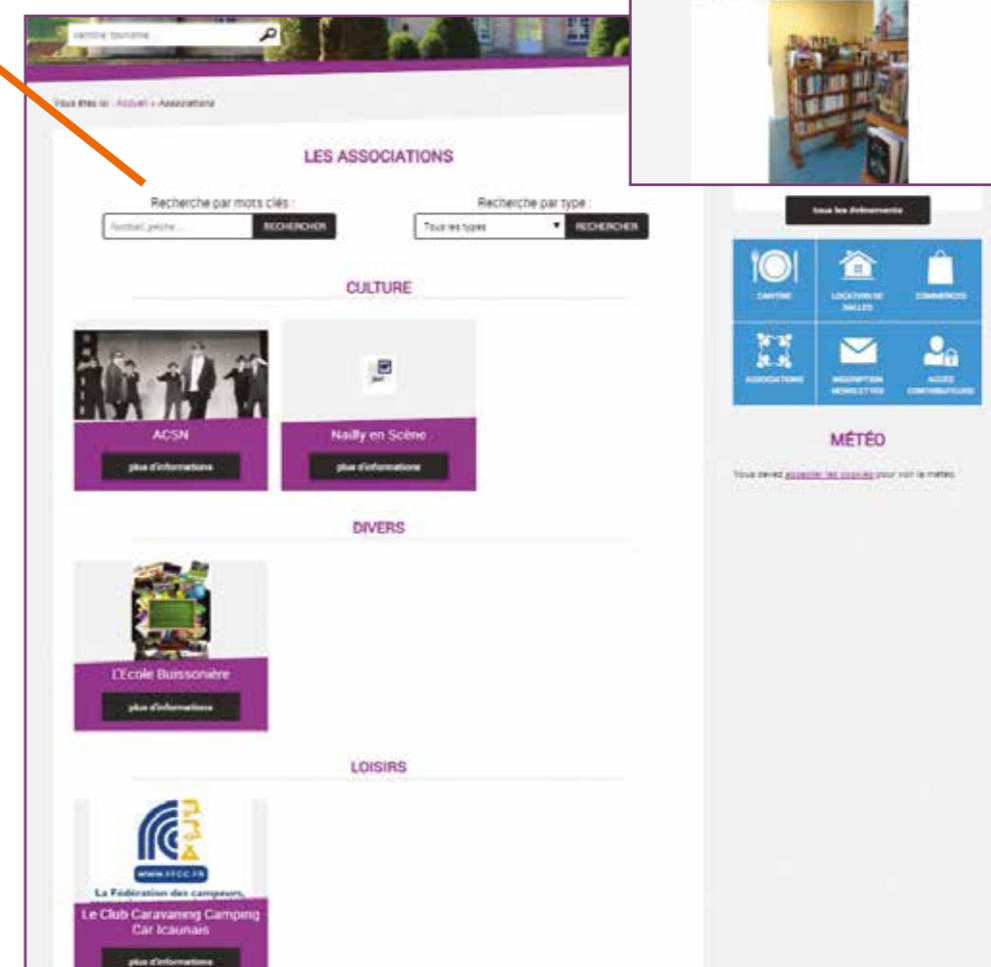
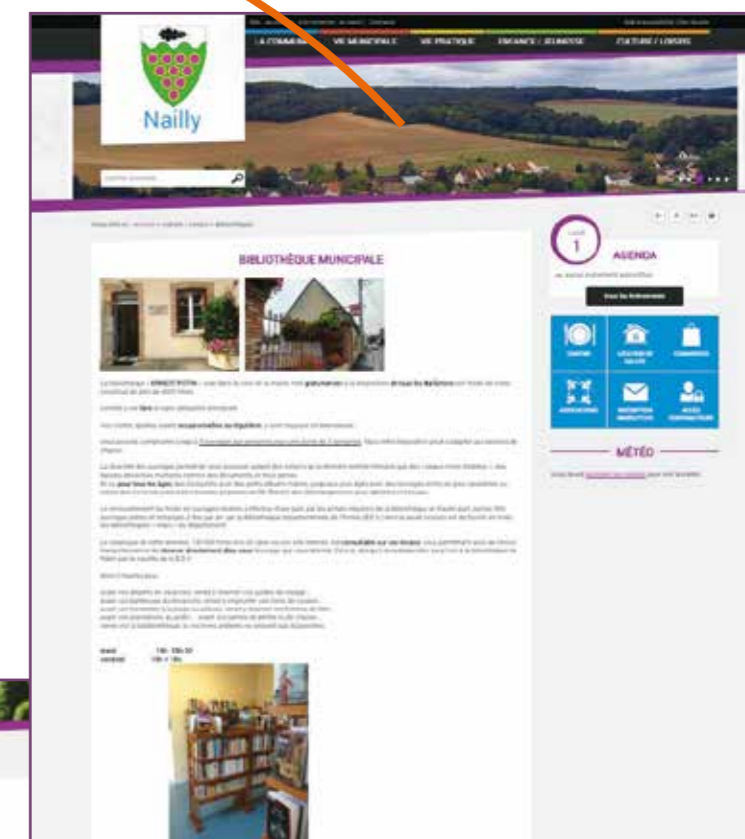
Le nouveau site internet de la commune de Nailly est en service depuis mi-décembre 2017.

Il est visible sur toutes les plateformes PC, tablette et smartphone.

Il est conçu pour faciliter les informations générales sur la commune et ses services.

Il permet aussi de vous informer sur les événements organisés par la Municipalité et par les Associations.

N'hésitez pas à le consulter sur www.nailly.com



Vie municipale

- 5 Le Mot du Maire
- 6 Fleurissement de la commune
- 8 L'État Civil
- 9 Le Conseil Municipal
- 10 Budget 2017
- 13 Permanences de la Mairie ● Numéros utiles
- 14 Les Hameaux
- 16 Syndicat Mixte de la Fourrière du Sénonais
- 17 Bibliothèque Municipale

Vie scolaire

- 19 Le Sivos

Vie communautaire

- 20 Le Centre de Loisirs
- 21 L'école de Musique
- 22 Calendrier de collecte des déchets
- 25 Horaires des déchèteries

Vie autrefois

- 26 1817 : Anne Mondémé, émeutière de la faim, un procès pour l'exemple

Vie sportive

- 31 Randonnées à Nailly ● Le Club du Chien Nordique

Vie associative

- 32 Le Foyer Loisirs Amitiés de Nailly
- 33 Le Club Caravaning Camping Car Icaunais
- 34 Repas des aînés
- 35 L'ACSN
- 36 UNA : votre association d'aide à domicile
- 37 Association des Hameaux de la commune ● Associations de chasse de Nailly
- 38 Nailly en scène
- 40 L'École buissonnière
- 41 LACIM du sénonais

Vie pratique

- 42 Formalités administratives ● Tennis Loisirs
- 43 Animations 2018 ● Location de salles



Madame, Monsieur
Cher(e)s Administré(e)s,

L'année 2017 est passée à vive allure et nous entamons 2018 avec des questionnements, tout comme bien d'autres Communes d'ailleurs, sur l'avenir de notre village.

Nous vivons, de part la loi NOTRE*, des changements importants et perdons bon nombre de nos compétences. Malgré tout, nous resterons attentifs aux besoins de tous et continuerons cette année les travaux de voirie, de rénovation du réseau d'électrification, d'entretien des bâtiments et veillerons à ce que notre village ne s'endorme pas.

Cependant, restons positifs !

Nous avons la chance, contrairement à beaucoup d'écoles, de nous avoir vu attribuer une ouverture de classe de CP à Courtois. Tant que notre école vivra, notre village restera attractif et nous verrons des familles s'y installer.

De plus, Nailly vient d'obtenir le 3^e prix des Villages Fleuris décerné par le Conseil Départemental et nous avons eu les félicitations du Jury pour la propreté de l'ensemble de la Commune malgré l'interdiction d'utiliser des pesticides. N'oublions cependant pas que la propreté est également l'affaire de tous...

Alors félicitations à la Commission Fleurissement et à son Président ainsi qu'à nos Agents Communaux.

Un grand MERCI également au président de la Commission Communication et à ses membres qui ont fait un travail considérable pour cette nouvelle édition du bulletin et qui a également œuvré pour que vous puissiez dès maintenant surfer sur le nouveau site de la Commune (nailly.com).

Le Conseil Municipal et moi-même adressent à tous et à ceux qui vous sont chers une belle et heureuse année 2018.

Florence BARDOT, Maire

* NOTRE : Nouvelle Organisation des Territoires de la République



Le 5 Avril nous fêtons les 100 ans de Madame Denise TESSON.

Une petite cérémonie réunissait sa famille, ses amis et les Aînés du village.

Au cours de celle-ci furent évoqués quelques souvenirs d'un siècle de vie et les grands changements sociétaux vécus par Mme TESSON.

Fleurissement de la commune



Grâce à ce fleurissement, notre commune a obtenu le 3^e prix, « Villes et Villages fleuris » de l'Yonne dans sa catégorie.

Ce prix est décerné par le Conseil Départemental de l'Yonne par l'intermédiaire de l'Agence Départementale du Tourisme.

Il récompense les activités menées par la collectivité locale en faveur de la qualité du cadre de vie, valorisant un paysage qui lui est propre.

102 communes icaunaises étaient inscrites en 2017.

Nous tenons particulièrement à remercier les membres de la commission fleurissement pour leur créativité qui a largement contribué à cette réussite, donnant une nouvelle image de notre village.





L'état civil 2017

Le Conseil municipal

Naissances

AFONSO	Léandre	1 ^{er} mai
BARON	Madeline	27 mai
BEDOUI	Farah	10 avril
CHEMIN	Léandro	4 août
CHOUCHANE	Naël	8 octobre
JOUANNEAULT	Timéo	1 ^{er} juin
MICHEL OUALLA	Kassim	16 mars
MILLET	Ilena	9 mai
PANTIGA LEONTE	Lucie	24 septembre
ROUBAUD BIDET	Lise	10 janvier
ROUX	Natéo	20 octobre
SIMECSEK	Sheynna	12 septembre
SIMON	Inès	30 avril



FLORENCE BARDOT, Maire, Déléguée communautaire



Guy DUFRESNE, 1^{er} Adjoint, Président du Syndicat des transports scolaires



Patrice MAISON, 2^e Adjoint, Délégué communautaire



Nelly JUDAS, 3^e Adjointe

Contact :
 Mairie de Nailly
 50 Grande Rue - 89100 Nailly
 Téléphone : 03 86 97 04 73
 Fax : 03 86 97 05 81
 Mél : mairie@nailly.com
 Secrétaire générale : Véronique GODON
 Secrétaire, accueil : Chrystelle COLLOT



Mariages

ROLLAND Julien et POREBSKI Johanna	17 juin
MESSAGER-CAZANAVE Jean-Philippe et PINCHON Laetitia	9 septembre
REDONDO Jean Luc et LANNUZEL Claudette	4 novembre
BEGUE Claude et REDONDO Elsa	4 novembre

Les conseillers



Jean-Michel COACHE



Corinne MOUROUX Déléguée communautaire



Sylvie TELLIER



Cédric MONTAGNE



Michèle OGER

Décès

ROUX veuve DODET	Jeannine	25 février
DROUOT	André	28 avril
GLORIUS	Noémie	3 mai
GROBELNY veuve DENYS	Théodora	30 juin
LAUGAUDIN veuve JAGO	Raymonde	4 septembre
LEMITRE	Patrice	1 ^{er} octobre
FAYE	André	12 novembre



Hélène BONTEMS



Pascal REGNARD



Catherine GOUTTELARD, Présidente du SIVOS

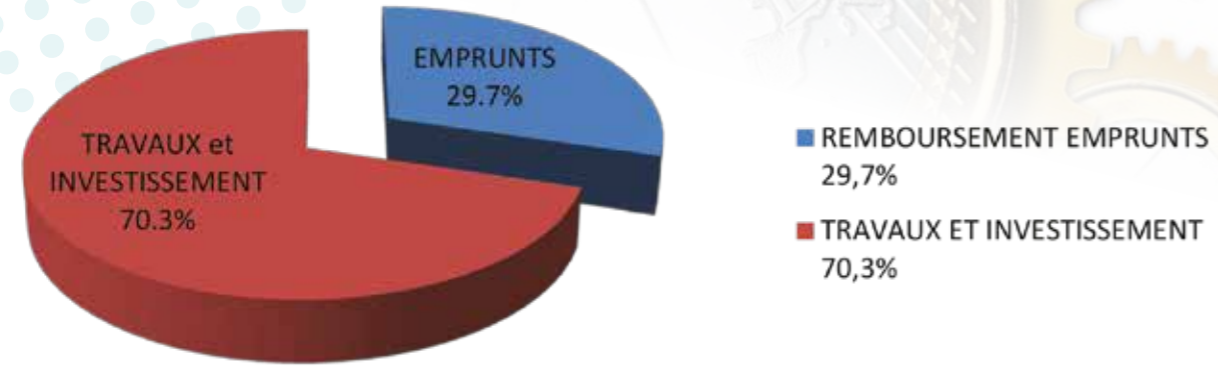


Jean-Luc GARCIA

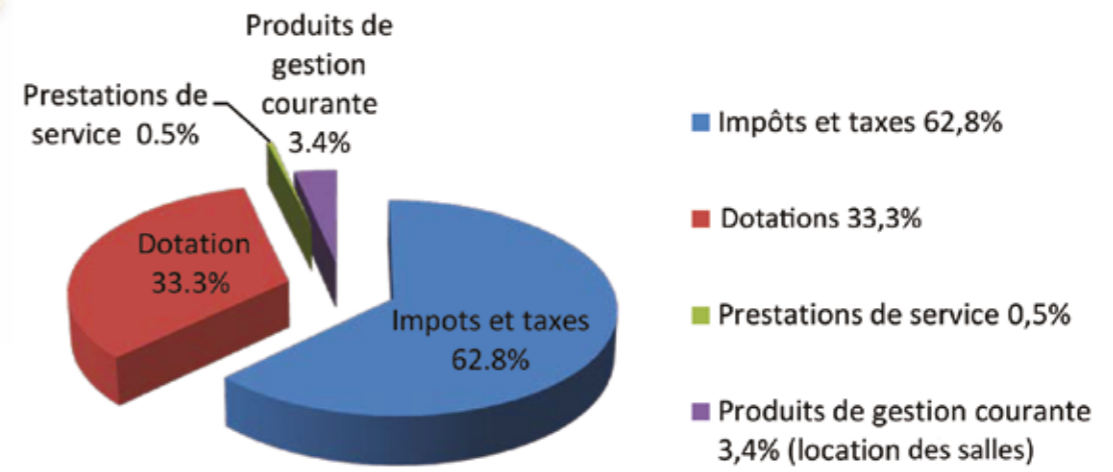
Budget 2017

arrêté à la date du 10/12/2017

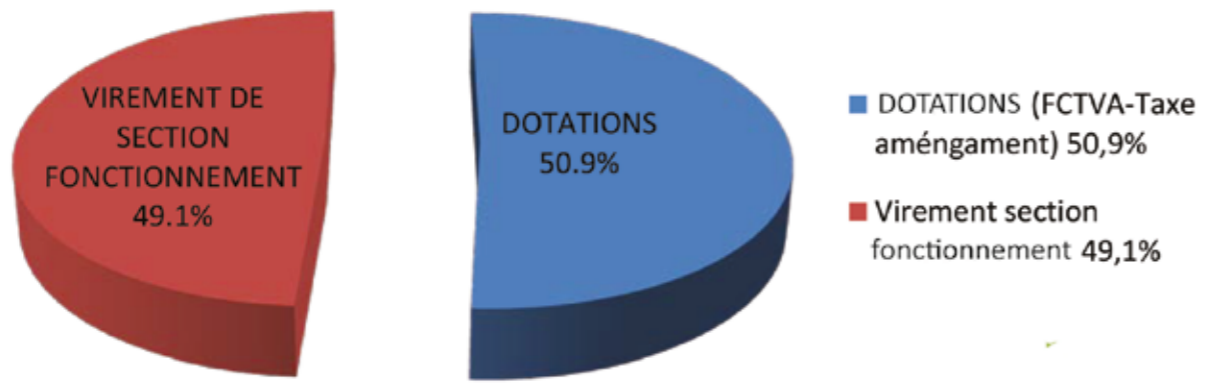
Dépenses d'investissements : 131 343,30 €



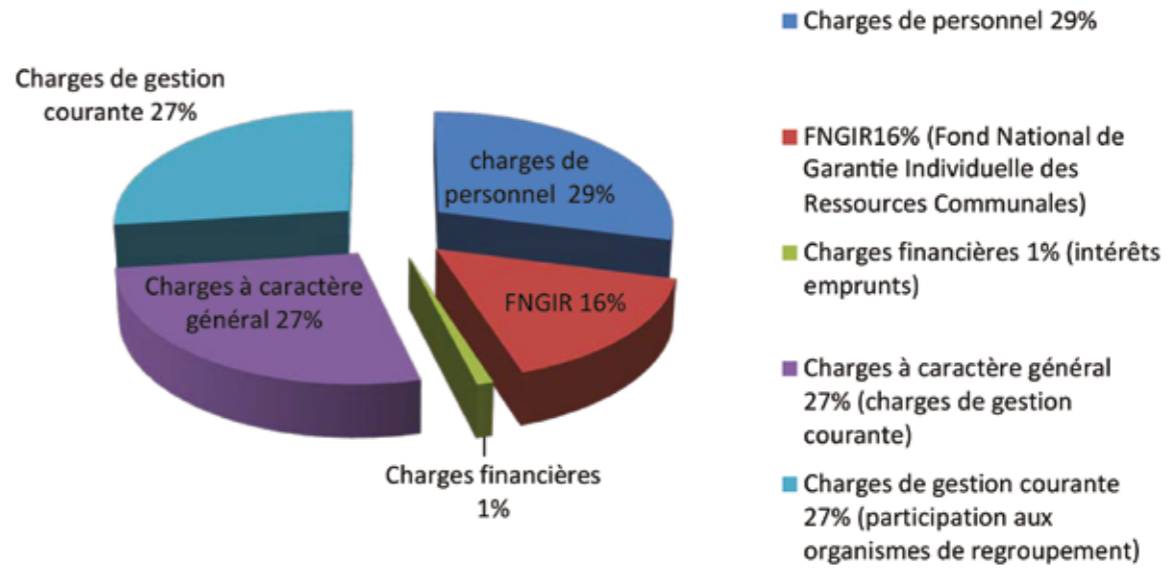
Recettes de fonctionnement : 893 265,27 €



Recettes d'investissements : 190 975,23 €



Dépenses de fonctionnement : 732 140,89 €



Au Cyclamen

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES

6, avenue G. Pompidou

SENS

Tél. 03 86 65 23 22

contact@au-cyclamen-89.fr

www.au-cyclamen-89.fr



Envoyez des fleurs!



Maçonnerie générale

Julien Thirion : 06 62 69 42 13
Tony Aranda : 06 72 63 05 51



julienthirion.maconnerie@gmail.com

ZA de la Fosse à la vernière - 89100 Nailly



**Routes & Chantiers
Modernes**

Tél. 03 86 83 97 97 - Fax 03 86 95 23 17

ZI des Vauguilletes BP 445
89100 SENS

www.routesetchantiersmodernes.com

info@routesetchantiersmodernes.fr

Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie municipale

Permanences de la mairie

Secrétariat

Ouvert :

- mardi : 9h - 11h30 et 14h - 19h
- mercredi : 14h - 17h*
- jeudi : 14h - 18h
- Vendredi : 9h - 11h30 et 14h - 17h
- le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30*

Fermé : lundi, mercredi et jeudi matin.

- Affaires sociales sur rendez-vous

*sauf juillet et août

Les élus

- Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
- Les Adjointes vous accueillent, le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 17h à 18h.

Numéros utiles

- SAMU : 15
- Centre anti-poison de Paris : 01.40.37.04.04
- Médecin (Dr Hébras) : 03.86.97.02.77
- Centre hospitalier de Sens : 03.86.86.15.15
- Clinique Paul Picquet : 03.86.95.86.86
- Pompiers : 18
- Secours (n° européen) : 112
- SAMU social : 115
- Gendarmerie : 17
- Gendarmerie Saint-Valérien : 03.86.88.60.17
- Sous-Préfecture de Sens : 03.86.83.95.20
- EDF : 08.10.33.30.89
- GDF : 08.10.43.30.89
- SAUR (service clientèle) : 08.10.01.50.16
- SIVOS : 03.86.97.08.27
- Ecole de Nailly : 03.86.97.06.29
- Ecole de Courtois : 03.86.97.06.51
- Syndicat des transports scolaires : 03.86.97.04.73
- Communauté de Communes du Gâtinais : 03.86.97.71.94
- Météo Yonne : 08.92.68.00.89



Les Landries



Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie municipale 15

Les Chollets

Les Hameaux

Le Fay



Les Barons

Le Puits de Gy



Les Charmeaux



Le Marchais Charbonnier

Paroy



Les Masures



Le Vau





Syndicat Mixte de la Fourrière du Sénonais

Le Syndicat Mixte, implanté au hameau des Chollets, existe depuis 1996. Il est composé de 145 communes adhérentes dont une Communauté de Communes et deux communes nouvelles.

Le rôle de la Fourrière est d'aller chercher et de recueillir les chiens errants et divaguant sur la voie publique. Environ 290 chiens sont recueillis chaque année.

Quel est le devenir pour l'animal ?

- Si l'animal est identifié, son propriétaire est contacté,
- Dans le cas contraire et passé le délai légal de 8 jours ouvrés, l'animal est confié à une association en vue d'une adoption,
- L'euthanasie n'est pratiquée qu'en cas de maladie ou blessure grave ainsi qu'à la demande expresse d'une autorité en cas de dangerosité.

Fonctionnement

Chaque commune adhérente paie une participation annuelle de 0.83 € par habitant (tarif pour 2017).

Depuis le 18 juillet 2016, ont été élus M. POIBLANC Gilles-Maxime (Maire de Verlin) Président, Mme BARDOT Florence (Maire de Nailly) 1^{ère} Vice-présidente, Mme FLIZOT Micheline (conseillère municipale à Paron) 2^e Vice-présidente et Mme SARRAZIN Josiane (conseillère municipale à Sens), 3^e Vice-présidente.

Réhabilitation du site

En 2017, des travaux importants de mise en conformité demandés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP - ex DSV) ont été effectués pour le bien-être des animaux.

Tarifs

Depuis le 1^{er} décembre 2017, le tarif de la pension change :

- 1^{ère} journée : une prise en charge de 15 € + pension de 14 € soit 29 €,
- Ensuite 14 € par jour jusqu'au départ du chien.

Si vous trouvez un animal, contactez la Mairie :
03 86 97 04 73

Bibliothèque Municipale

C'est un service public gratuit, ouvert à tous.

C'est un fonds propre de 5000 ouvrages d'une grande diversité de titres adulte et jeunesse, augmenté chaque année par environ 80 acquisitions neuves.

C'est un dépôt de 550 livres prêtés et renouvelés 2 fois l'an par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY) située à Auxerre.

C'est une bibliothèque « relais » : elle appartient au réseau des bibliothèques de l'Yonne, le réseau s'échangeant les ouvrages de la BDY via un service de navette tous les mardis.

Cette BDY met à votre disposition ses 130 000 livres. Son catalogue consultable sur internet, vous permet de réserver en ligne directement chez vous ou à la bibliothèque, les ouvrages qui vous intéressent.

En 2018, il vous sera également possible de réserver en ligne les livres du catalogue de Nailly puisque la bibliothèque ouvrira son propre site web.

C'est un réseau dynamique de lecteurs fidèles ou occasionnels qui encouragent l'équipe dans son action.

C'est une équipe active toujours soucieuse de valoriser la lecture pour tous. Sept personnes disponibles se relayent pour vous accueillir : Mr Jean-Pierre Chaussebourg, Mme Jeanine Degomme, Mr et Mme Jullien, Mme Jeanine Trabuchet, Mme Zoé Chevallier.

Suite au départ de l'un d'entre nous, un nouveau bénévole est ardemment recherché et serait chaleureusement le bienvenu.

L'entrée est libre, sans obligation d'emprunt, aux heures d'ouverture au public.



Horaires d'ouverture :

- mardi de 16h à 18h30,
- vendredi de 16h à 18h.




**Institut de beauté
Fleur d'Althea**
06.62.11.25.37

- Epilation
- Soins visage, corps
- Manucurie, pédicurie
- Massages relaxants
- Pose d'ongles en gel
- Vernis semi permanent
- Maquillage

8 route des salles
Paroy
89100 NAILLY


<http://institut-fleur-d-althea.e-monsite.com>



CHATEAU DE NAILLY
LOCATION DE SALONS

MARIAGES, BAPTEMES,
ANNIVERSAIRES ...

&
EVENEMENTS D'ENTREPRISES



CHATEAU DE BOIS LE ROI SARL - rue de Bois Le Roi 89100 NAILLY
Renseignements : 01.60.72.07.44 & 06.99.65.16.56 - Site internet : www.boisleroi.com

MASTER WOOD
MASTER WOOD

Négoces et commerces de bois et dérivés

Correspondance :
17, rue de Bruneau
Les Chollets
F - 89 100 NAILLY
Tél. : +33.(0)6.85.40.72.85
Fax : +33.(0)9.70.61.30.94
e-mail : masterwood@wanadoo.fr
www.masterwood-bontems.com



LE BOIS EST MAÎTRE DE PERE EN FILS DEPUIS 1760

ACHAT / VENTE DE BOIS EN GRUMES, BORD DE ROUTE, DE FORÊTS, CONSEIL ET GESTION.

Nailly
Infos 2018
www.nailly.com

Le SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

3 excellentes nouvelles pour cette année 2017 :

Première nouvelle

La ré-ouverture d'une classe dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunale). Fermée en 2011 par manque d'enfants, les évolutions démographiques des 2 villages ainsi que le travail de fond mené par les 2 municipalités auprès de l'Académie ont permis d'accueillir de nouveau la classe de CP à Courtois avec un nouvel instituteur : M. Mathieu FOVET. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que son arrivée soit le symbole d'un RPI bien porteur et pour longtemps.

Deuxième nouvelle

L'arrêt des NAP, avec un retour de la semaine de 4 jours.

Même si l'organisation de ces activités commençait à être rodée, ce sont les finances du SIVOS (et donc des communes) qui étaient mises en péril. Les aides de l'Etat étant largement inférieures au vrai coût des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques).

Sur demande de l'Académie, un Conseil d'Ecole extraordinaire a donc été convoqué le 15 juin, au cours duquel cette décision a été prise.

En 3 années, l'organisation par les communes de ces activités (obligatoires) a épuisé les ressources du SIVOS, tant financières qu'humaines. En effet, la recherche d'animateurs, d'animations et de locaux compatibles avec les besoins de nos enfants s'est révélée être un casse-tête permanent.

Cette page « NAP » étant tournée, il est temps de se consacrer à nouveau à des projets qui s'avèreront plus utiles pour l'éducation de nos enfants.

Troisième nouvelle

Le retour de la Kermesse des écoles, cette année 2017 à Nailly. N'étant plus organisée par les enseignants, ce sont nos deux communes et surtout leurs maires qui ont décidé de remettre sur pied cette fête qui symbolise la joie des enfants (et des parents) après une dure année scolaire.

Bien que ce ne soit pas dans ses missions, le SIVOS, épaulé par l'association de parents d'élèves « l'Ecole Buissonnière »



ainsi que la Caisse des Ecoles de Courtois, a donc organisé cette kermesse pour le bonheur de tous nos enfants.



Ce trio a donc réussi à reprendre le flambeau, ce qui a donné une très belle soirée entre spectacle des Maternelles, jeux, repas et tirage d'une tombola pourvue de très nombreux lots. Merci aux nombreux et généreux donateurs !

Les efforts des organisateurs, des 2 communes, des commerçants partenaires et l'implication de nombreux parents d'élèves, bénévoles et enseignants ont permis d'obtenir ce grand succès ... sous le soleil.

Les bénéfices recueillis ont été intégralement dépensés au profit des enfants de nos écoles (spectacle, jeux d'extérieur et dons aux 2 coopératives scolaires).

Lors de cette rentrée 2017, nous comptons 92 élèves en primaire et 101 élèves en maternelle, entourés par 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Le SIVOS compte également 9 employés qui se répartissent dans l'accompagnement de nos enfants en garderie, cantine, bus et dans l'entretien des locaux des 2 sites.

Cette année, les investissements ont porté sur l'achat de nouveaux manuels, de mobiliers (notamment pour l'aménagement de la classe de CP) et d'un ordinateur.

Le SIVOS vous souhaite une excellente année 2018.



Le Centre de Loisirs



Depuis le 1^{er} janvier 2014 la Communauté de Communes du Gâtinais gère la mise en place des Accueils Collectifs de Mineurs(ACM). Dans ce cadre elle propose des Centres de Loisirs Sans Hébergement(CLSH), pendant les congés scolaires, excepté pendant les vacances de Noël.

Ce sont des modes d'accueil destinés à proposer, aux enfants et aux jeunes âgés de moins de 18 ans, de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Ils sont réglementés par l'État et encadrés par un personnel qualifié. Ils sont organisés autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.

Les CLSH s'adressent à tous les enfants de la Communauté de Communes et les programmes sont distribués dans toutes les écoles du territoire environ 3 semaines avant chaque période d'ouverture.

Les Centres de Loisirs Sans hébergement 3-12 ans

A chaque vacances, Les CLSH sont implantés sur une des communes de la Communauté de Communes du Gâtinais. Durant les vacances d'été, le centre se déroule au collège du Gâtinais à Saint-Valérien.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h, avec possibilité de les amener sur le lieu du centre de loisirs jusqu'à 9h le matin et de les reprendre à partir de 16h30 le soir. Un circuit de ramassage est organisé dans la mesure du possible.

Les enfants peuvent s'inscrire pour la semaine ou à la journée.

Les CLSH sont un lieu de découvertes, de rencontres, de respect de chacun, de partages, d'écoute et de développement personnel.

Les animations hebdomadaires sont organisées autour d'un thème et permettent aux enfants d'explorer le champ des ac-

tivités manuelles, sportives, artistiques, scientifiques et d'expressions. Ces animations sont agrémentées d'une sortie par semaine. L'été, des camps viennent compléter cette offre.

L'accueil Jeunes 13-17 ans

L'Accueil jeunes est lui aussi ouvert pendant les vacances (sauf à Noël).

Afin d'être en adéquation avec les attentes de ce public, nous mettons en place des temps d'activités ponctuels, sur des horaires d'après-midi ou de soirée et avec un contenu qui sort de l'ordinaire : moto, soirée cinéma, laserquest, journées sportives... Ces activités sont souvent complétées, l'été, par l'organisation de camps ou de stages à thème.

Les tarifs

Ils sont établis en fonction du quotient familial et comportent un tarif à la journée et un tarif à la semaine. Ils comprennent le temps d'accueil de la journée, le transport, la collation du matin, le repas, le goûter et les sorties.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités concernant les ACM sur le site de la CCGB, rubrique « vivre au quotidien » puis « Enfance Jeunesse ».

Quotient familial	Enfants 3/12 ans		Jeunes 13/17 ans	
	Journée	Forfait Semaine	Journée	Forfait Semaine
QF ≤ 670	6 €	24 €	9 €	36 €
670 < QF ≤ 800	8 €	34 €	11 €	47 €
800 < QF ≤ 900	10 €	46 €	14 €	64 €
900 < QF ≤ 1000	13 €	60 €	16 €	74 €
1000 < QF ≤ 1100	15 €	73 €	19 €	91 €
1100 < QF	17 €	82 €	23 €	112 €
Extérieur CCGB	22 €	98 €	27 €	132 €

L'école de musique

Calendrier des activités 2018

- Samedi 27 janvier - 17h Moment musical d'Hiver salle de musique de Saint-Valérien
- Dimanche 4 février - 17h Concert de l'OHGB, Harmonie de Pont S/ Yonne, Saint-Valérien
- Dimanche 25 mars - 17h Moment musical de Printemps salle de musique de Saint-Valérien
- Samedi 7 avril - 17h30 Concert des professeurs de l'Ecole de musique, salle des fêtes de Nailly
- Dimanche 6 mai Concert de l'OHGB, Brannay
- 9 mai au 13 mai Stage de musique franco-allemand
- Samedi 2 juin - 17h Moment musical d'Été salle de musique de Saint-Valérien
- Dimanche 10 juin - 14h Examen de fin de cycle salle de musique de Saint-Valérien (ouvert au public)
- 18 juin au 23 juin Portes ouvertes Cours ouvert au public et essai d'instruments à l'Ecole de musique avec audition de classe
- Samedi 23 juin Fête de la musique du Gâtinais
- Samedi 30 juin Festival de musique à Villebougis : fête de l'école, restitution atelier théâtre, orchestre d'élèves, concert de l'OHGB, groupes musique actuelle.



BRICOMAN

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

LIVRAISON SUR CHANTIER

COMMANDE EN LIGNE

TOUPIE BÉTON

QUANTITÉ CHANTIER

LOCATION DE MATÉRIEL

PLANCHER BÉTON

NAILLY, calendrier de collecte des déchets 2018



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 L Jour de l'An	01 J	01 J	01 D Pâques	01 M Fête du Travail	01 V
02 M	02 V	02 V	02 L	02 M	02 S
03 M	03 S	03 S	03 M	03 J	03 D
04 J	04 D	04 D	04 J	04 V	04 L
05 V	05 L	05 L	05 J	05 S	05 M
06 S	06 M	06 M	06 V	06 D	06 M
07 D	07 M	07 M	07 S	07 L	07 J
08 L	08 J	08 J	08 D	08 M Victoire 1945	08 V
09 M	09 V	09 V	09 L	09 M	09 S
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J Ascension	10 D
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M
14 D	14 M	14 M	14 J	14 L	14 J
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V
16 V	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D Pentecôte	20 M
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L Lundi de Pentecôte	21 J
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J
29 L	29 J	29 J	29 D	29 M	29 V
30 M	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S
31 M	31 M	31 S	31 M	31 J	

La collecte a lieu tous les 15 jours.
 (sauf Juillet et Août) pour les bacs marrons

Il faut sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte.

La collecte sera décalée uniquement pour les jours fériés suivants :

- le Mardi 1er Mai 2018
- le Mardi 25 Décembre 2018
- le Mardi 1er Janvier 2019.

Les collectes des bacs ont lieu le même jour :

- le matin pour les bacs marrons.
- l'après midi pour les bacs jaunes.

Assainissement non collectif :
 La CCGB vous propose un service de vidange des fosses septiques :

- **Un entretien programmé :** vidanges groupées :
 - au printemps
 - en automne
- **Un entretien d'urgence**
 Pour obtenir tous renseignements (un bon de commande, les tarifs, le délai d'intervention....) contactez le SPANC de la CCGB au 03-86-97-71-94



Dépôts en déchèteries : Horaires été du 1 Avril au 30 Septembre

FOUCHERES	Horaires Hiver du 1 Octobre au 31 Mars				
	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Été	9h00 - 12h00	9h00-12h00	14h00-18h00	14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00
Hiver	9h00 - 12h00	9h00-12h00	14h00 -17h00	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
CHEROY	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Été	14h00 - 18h00	9h00-12h00	14h00 -18h00	9h00 - 12h00	9h00-12h00 14h00-18h00
Hiver	14h00 - 17h00	9h00-12h00	14h00 -17h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h00

Les bouteilles, pots et flacons en verre doivent être déposés dans les colonnes de point d'apport volontaire pour le verre



Tous les papiers, journaux et magazines doivent être déposés dans les colonnes de point d'apport volontaire pour le papier



ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr
 Tél. 03.86.97.78.26

NAILLY, calendrier de collecte des déchets 2018



Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 D	01 M	01 S	01 L	01 J Toussaint	01 S
02 L	02 J	02 D	02 M	02 V	02 D
03 M	03 V	03 L	03 M	03 S	03 L
04 M	04 S	04 M	04 J	04 D	04 M
05 J	05 D	05 M	05 V	05 L	05 M
06 V	06 L	06 J	06 S	06 M	06 J
07 S	07 M	07 V	07 D	07 M	07 V
08 D	08 M	08 S	08 L	08 J	08 S
09 L	09 J	09 D	09 M	09 V	09 D
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 M	11 S	11 M	11 J	11 M	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S Fête Nationale	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M Assomption	15 S	15 L	15 J	15 S
16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M Noël
26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M	31 V	31 M	31 M	30 V	31 L

La collecte a lieu tous les 15 jours.
 (sauf Juillet et Août) pour les bacs marrons

Il faut sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte.

La collecte sera décalée uniquement pour les jours fériés suivants :

- le Mardi 1er Mai 2018
- le Mardi 25 Décembre 2018
- le Mardi 1er Janvier 2019.

Les collectes des bacs ont lieu le même jour :

- le matin pour les bacs marrons.
- l'après midi pour les bacs jaunes.

Assainissement non collectif :
 La CCGB vous propose un service de vidange des fosses septiques :


- **Un entretien programmé :** vidanges groupées :
 - au printemps
 - en automne
- **Un entretien d'urgence**
 Pour obtenir tous renseignements (un bon de commande, les tarifs, le délai d'intervention....) contactez le SPANC de la CCGB au 03-86-97-71-94




Dépôts en déchèteries : Horaires été du 1 Avril au 30 Septembre

FOUCHERES	Horaires Hiver du 1 Octobre au 31 Mars				
	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Été	9h00 - 12h00	9h00-12h00	14h00-18h00	14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00
Hiver	9h00 - 12h00	9h00-12h00	14h00 -17h00	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00
CHEROY	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Été	14h00 - 18h00	9h00-12h00	14h00 -18h00	9h00 - 12h00	9h00-12h00 14h00-18h00
Hiver	14h00 - 17h00	9h00-12h00	14h00 -17h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h00

Les bouteilles, pots et flacons en verre doivent être déposés dans les colonnes de point d'apport volontaire pour le verre



Tous les papiers, journaux et magazines doivent être déposés dans les colonnes de point d'apport volontaire pour le papier



ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr
 Tél. 03.86.97.78.26



DUFRESNE Guy

- COUVERTURE
- ARDOISE
- ZINGUERIE
- CHARPENTE

10 rue des Maillards
Le Puits de Gy
89100 NAILLY

☎ 06 98 48 55 22
☎ 03 86 97 05 64

dufresne-couverture@orange.fr



LE PETIT MOULIN
Gite Rural

Isabelle et J Luc KLEIN
89100 NAILLY
☎ 06 61 19 03 25
isabelleklein@yahoo.fr
http://lepetitmoulin.jimdo.com

Proche de Sens
3 chambres
accueille 5 personnes

ELISA Coiff'

Coiffure Homme
Femme Enfant

23 ter Grande rue
89100 NAILLY
Avec ou sans RDV
03.86.66.74.29




Meilleur rapport qualité/prix, ne cherchez plus, c'est à Nailly !
Nouveauté 2017


Plus de choix,
plus de surface,
et toujours plus de services

Pour votre plus grand plaisir, 1500 m² de plantes pour le jardin.

Contactez nous au **03.86.97.05.10**

Ou Facebook Gaec Instant nature
Ouvert à l'année du Mardi au Samedi 9h/12 h et 14h/18h*
n°2 ZA de la fosse à la vernière 89100 Nailly *horaires variables suivant les saisons

AUTO-ECOLE CHARLYN
Formations B - AAC



58 bis, Grande Rue
89100 Saint Martin du Tertre
Tél. 03 86 87 39 21
06 32 78 27 78



**LA TUILERIE
LES CHOLLETS**
89100 NAILLY
TEL 0661200416
www.les5chenes.fr

Chambres d'hôtes
Nailly - Yonne

SARL MARAULT Sébastien

Mçonnerie
Neuf et Rénovation

seb.marault@orange.fr

7 ter rue du puits de gy
89100 NAILLY

03.86.97.00.26
Siret 51867570700013.Apc4399




C.L. COIFFURE
Coiffure Mixte

6, Rue de la Place
89100 St Martin du Tertre
☎ 03 86 64 65 61

NOUVEAU ! Salon climatisé

Ouvert du mardi au samedi



Nailly
Infos 2018
www.nailly.com

Vie 25
communautaire



Horaires déchèteries

Déchèterie de Cheroy
Lieu-dit La Gouvinerie, RD 41
89690 CHEROY

Jours	Été (01/04 - 30/09)	Hiver 01/10 - 31/03)
Lundi et samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
Mercredi	14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	9h - 12h

Déchèterie de Fouchères
Rond point de l'Aire de Villeroi-Fouchères
(face à Renault et Senoble), RD 369, 89150 FOUCHERES

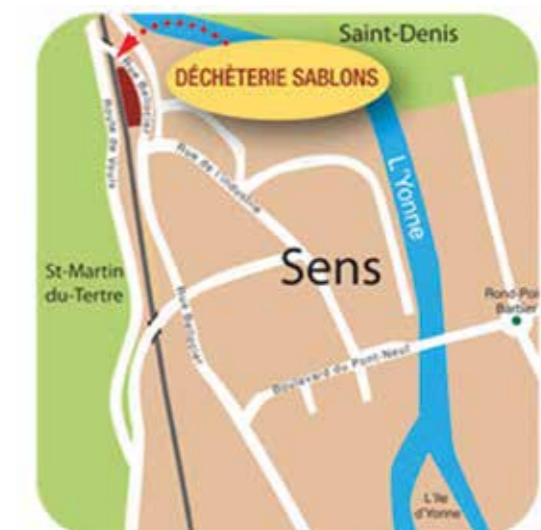
Jours	Été (01/04 - 30/09)	Hiver 01/10 - 31/03)
Lundi et samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h	14h - 17h

Déchèterie des Vauguilletes
Rue des Longues Raies, ZI des Vauguilletes,
89100 SENS. Tél : 03 86 95 30 93

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h
- Fermé le jeudi et les jours fériés.

Déchèterie des Sablons
Rue Bellocier, ZI des Sablons, 89100 SENS.
Tél : 03 86 65 63 24

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h
- Fermé le lundi et les jours fériés.



1817 : Anne Mondémé, émeutière de la faim, un procès pour l'exemple !

” Anne Marguerite Lombard est née à Nailly le 10 décembre 1777. Fille majeure de Pierre Lombard et d'Anne Martin, elle se marie à 23 ans le 10 thermidor An 8 (1800) avec Savinien Mondémé, comme elle manouvrier. C'est dans cette famille modeste que naîtront 9 enfants dont les 4 derniers mourront dans leur année de naissance.

Anne mourra le 9 juin 1817 à Sens, guillotinée sur la place publique.

La destinée d'Anne Lombard va évoluer aux rythmes des aléas politiques et sociaux d'une France soumise à des tensions nationales et internationales considérables. De sa vie de femme rurale, paysanne née à Nailly et qui devait sans doute se satisfaire de cela, Anne va adopter, à son insu, mais avec détermination, un rôle national qui intéressera les plus hautes autorités royales, à commencer par Louis XVIII en personne. Étrange et passionnante évolution d'une femme du peuple dont le nom va couvrir les murs des grandes villes de France et qui devra, du moins dans la volonté politique du pouvoir monarchique servir d'exemple à tout un peuple et principalement à celui des femmes de France. En effet, les femmes émeutières étaient le plus souvent exemptées de sanctions pénales et judiciaires. Elles agissaient par procuration de leurs maris pour qu'ils ne soient pas arrêtés et condamnés. La condamnation à mort d'Anne mettra un terme à cette faveur. Cela sera l'un des enjeux majeurs de son procès prémédité et expéditif.

Les villageois et villageoises de Nailly et des alentours vécurent de rudes années entre 1800 et 1815. Des difficultés climatiques d'abord avec leurs incidences directes et immédiates sur les cultures. La complexité de la période politique napoléonienne, le retour de la monarchie, les Cents Jours amènent sur nos territoires successions de guerres, de pillages, d'occupation et de ruines pour nos villages. Ce sont 1 200 000 soldats qui occupent la France durant les derniers mois de 1815 et depuis 1813 dans le sénonais. Le peuple des campagnes est particulièrement exposé aux rapines et violences des armées d'occu-

pation qui se nourrissent sur les pauvres réserves alimentaires et consomment les semis qui devaient préparer les récoltes prochaines. Les hivers 1812/1813/1814 sont très rudes, tardifs, humides pourrissant les récoltes sur pied.

C'est dans ce contexte très tendu sur la rareté et donc la cherté des grains qu'un deuxième événement va se produire en Indonésie où le volcan Tamborat entré en éruption au printemps de 1815, envoya dans le ciel plus de 100 millions de tonnes de poussières de roche et dégagea un immense nuage de fumée. Le climat de 1816 se refroidit donc considérablement avec un hiver long et pluvieux suivi d'un printemps froid auquel succède un été qui ne mérite pas son nom.

Anne, émeutière de la faim

Anne a douze ans en 1789. Elle a connu enfant, l'été pourri de 1787 puis les Pâques très chaudes de 1788 et le gel du 13 juillet de cette même année qui auront inévitablement un impact sur les causes de la Révolution française. Plus tard, elle connaîtra la rareté du pain en 1795, les gelées et la cherté de 1797, l'hiver très long et rude de 1799, l'hiver pluvieux et froid de 1802.

Les récoltes sont mauvaises, voire nulles en 1816. Les prix montent tous les jours au marché de Sens. Les blatiers (vendeurs de blé) spéculent, les ministres pensent que la régulation libre des marchés va permettre l'approvisionnement en matières premières. Le ministre de la police veut en finir avec le bonapartisme sénonais. A cela s'ajoute la rumeur qui anticipe des faits imaginaires mais qui nourrit les émotions. Ces événements échappent à Anne. Elle a faim, ses enfants ont faim, tout le monde a faim. Sauf ceux qui font du profit et spéculent sur les prix.

Le ton monte à Sens comme partout dans le royaume et notamment à Montargis. Devant la montée des prix les gens se rassemblent espérant acheter de quoi manger mais tout est trop cher et cela sera sans fin jusqu'à l'explosion sociale et émeutière.

Les préfets font appel à la troupe, à la garde royale et à la garde nationale à cheval et à pied pour protéger les marchés, du peuple qui gronde.

Le 1^{er} mars 1817, le pain coûtant 6 sous et le pain bis 5 sous, est devenu inabordable. La demande en nouvelles denrées moins coûteuses comme l'orge va générer une tendance haussière très forte. L'orge qui valait 8 francs en 1815 passe à 15 francs au 1^{er} novembre pour grimper jusqu'à 25,50.

Les vagabonds et les mendiants envahissent toutes les campagnes. La faim transforme les travailleurs en pauvres, les affamés en voleurs de pain. Partout des hommes et des femmes mais aussi des enfants cherchent de quoi manger en déterrant des pommes de terre à peine plantées. Les gendarmes les pourchassent sans pitié et ce sont en nombre que ces malheureux viennent garnir les prisons de Sens. Mais le cycle de la faim est enclenché et la répression entraîne les mendiants à s'organiser pour ne pas se faire arrêter. Ils opèrent de nuit, par bande et forcent les fermes à ouvrir leurs portes.

Les grains de la colère

« Le 24 mars, beaucoup de malheureux recourent aux herbes plus ou moins comestibles des champs, pissenlits, laitues sauvages, jeunes pousses de carottes, salsifis des prés et jusqu'aux orties naissantes et tendres... » (Guimard p. 206). Il cite aussi Vaulabelle qui « rapporte que des débris de luzerne et de sainfoin furent trouvés à l'autopsie, dans l'estomac de gens morts d'inanition sur la route ».

« Le 7 mai, la misère est à son comble ; on y vit d'herbes, de son. On vole les chiens pour les manger et 50 personnes se sont jetés sur un cheval mort sur la route que l'on a dépecé jusqu'à ne laisser que la carcasse. C'est la deuxième fois que les cochers font jeter des chevaux morts et que s'en repaît un peuple affamé. Hier un homme est mort d'inanition ».

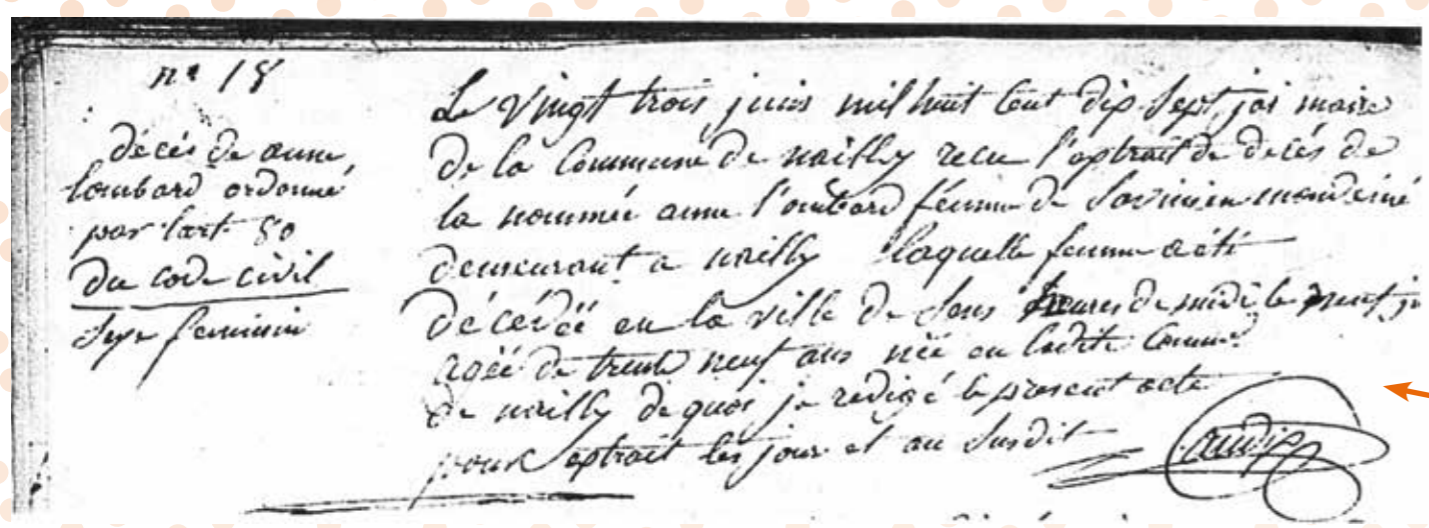
Le 24 mai, il y eut une émeute à Provins. Le 30 mai il y en eut à Sens, Nogent et Bray-sur-Seine, le 31 à Villeneuve-L'archevêque. Le mardi 3 juin à Chéroy, le 4 à Montargis, le 5 à Courtenay. Le samedi 7 une autre émeute à Montargis. Le 30 mai, jour de marché, les prix ont encore grimpé et les gens des villages avoisinants viennent le sac sous le bras, mais il n'y a rien que des produits trop chers.

Le 30 mai, à Sens, vers 11h, 3000 personnes entourent la halle aux grains en attendant son ouverture, la cloche du

marché retentit, les portes de la halle s'ouvrent, et du haut des marches, le Sous-Préfet annonce le blé à 15 francs (du bichet).

Des mesures extraordinaires sont prises par le sous-préfet Monsieur Durand et les autorités locales pour protéger les marchands et leurs étals. En découvrant que le blé a encore augmenté, la foule râle, gronde et crie. Les bâtons se lèvent, les forces armées sont incapables de faire front, les gardes nationaux requis se dérobent. Seul le sous-préfet tente de faire respecter l'ordre et l'autorité. Une femme, selon la parole populaire, se jette sur lui, une poignée d'herbe à la main « tiens mange donc brigand, c'est bien ton tour depuis le temps que j'en mange avec mes enfants ». Lucien Cornet donne une version plus précise « les portes de la halle s'ouvrent, le sous-préfet annonce le blé à 15 francs. Aussitôt les bâtons se lèvent et la foule fait irruption dans la halle et les autorités prennent la fuite. A l'auberge de la pointe, le sous-préfet cherche une issue ; une femme de Nailly se jette sur lui une poignée d'herbe à la main. » Un coup de bâton lui est donné sur les épaules. En même temps, Pierre Yves, tailleur à Paron court chercher des pay-sans pour organiser la sonnerie du tocsin.

« Soudain les cris « au tocsin, au tocsin » retentissent. Une bande se précipite dans la cathédrale et quelques instants après le son lugubre du bourdon appelle au pillage. A ce bruit, les boutiques se ferment en toute hâte. Sur la place et dans la halle envahie, les grains sont saccagés ; des audacieux (extrait de la procédure contre le sieur Pilavoine) se sont introduits par les toits de l'antique monument et en descendent les sacs dont le contenu est vidé et partagé aussitôt. Avec mille vociférations les émeutiers remplissent leurs hottes. Des bandes s'organisent et se rendent chez les marchands de grains et de farines. Chez Fortin le riche, regardé comme un des accapareurs, ils enfoncent les portes au moyen d'un « pavé » et d'une « mailloche » de fer, envahissent le magasin et au milieu des rires sous les yeux de même de Monsieur de Laurencin Maire, accouru pour les calmer et s'opposer au pillage (extrait de la procédure contre André Collin), se partagent le grain et la farine. Une autre bande, composée de 30 à 40 individus conduits par un fendeur de bois du port, François Pernot dit Francis et une fille exaltée, Catherine Protat, courent chez Clément, au moulin d'En bas, à la jonction de Monderau et de l'Yonne. Les portes sont fermées. Ils sonnent violemment pour se faire ouvrir. La meunière effrayée pensant les apai-



Ici le maire de Naily porte une mention bienveillante sur le registre de l'Etat civil de Naily.

ser « leur jette du pain par la croisée ». Loin d'apaiser la bande, ce geste décuple la colère : « est ce qu'elle nous prend pour des chiens » crie la fille Protat. Le magasin sera forcé et pillé tout comme la maison de Dame de Treignac et la ferme des Boutours sera complètement saccagée. La grogne populaire se transforme en émeute et en pillage. Les lanciers de Joigny au nombre de 83 arrivèrent à Sens à 6 heures du soir. Sur les 6 à 7 heures du soir, les mutins et les paysans se rendirent à la ferme des Boutours près Maillot où ils pillèrent tous les grains et l'avoine qui s'y trouvèrent au nombre de 4 à 500 bichets. La gendarmerie y accourut avec la garde à cheval, on arrêta une douzaine de paysans qui furent amenés à la prison. Plusieurs manquèrent de se noyer en tentant de se sauver en traversant la Vanne. (Tarbé)

« Le 31 mai, le lendemain les paysans en très grand nombre se rendirent à Sens par la place du samedi et demandèrent du blé. On leur répondit qu'ils l'avaient pillé la veille et qu'il n'y en avait plus à la halle et que les cultivateurs se gardaient bien d'en amener. Ils se réunirent alors en grand nombre devant la porte d'un boulanger et demandèrent du grain à 4 sous. Plusieurs cris se firent entendre de « Vive l'empereur » et tentèrent d'enfoncer la boutique du boulanger Miot alors les gardes de la garde nationale dispersèrent les groupes à l'extérieur de la boutique. (Tarbé)

« 1er juin, toute la journée on entendit parler de fermes pillées dans l'arrondissement de Sens et près de 400 paysans se rendirent à Sens avec des bâtons, des fourches, des cognés et des serpes. Mais les autorités prévenues de leur dessein, les forcèrent à laisser leurs bâtons et autres instruments à chaque porte de la ville. Plusieurs paysans les avaient cachés dans les vignes, les bois et les bosquets apprirent que l'on désarmait aux portes de la ville. On avait eu soin de fermer 5 portes de la ville à savoir celle de Saint-Didier, de Saint-Antoine, la porte Formeau, celle de Saint-Hilaire et de Saint-Rémy (Tarbé). Ces portes étaient barricadées par des solives et des poutres ; et de larges fossés en dehors en garantissaient l'approche ; plusieurs de ces fossés furent remplis d'eau par les ruisseaux de la ville qui passaient par ces portes pour aller dans les faubourgs tels que ceux des portes St Antoine, St Hilaire. Les Formeaux St Didier et St Rémy avaient leur fossé à sec.

Alerté par les nombreux rapports du corps préfectoral, la machine judiciaire se met en marche. Les mesures d'exception sont actées et le choix de la répression des mouvements de

révoltes de la faim sont appliquées. La cour prévôtale est réactivée. C'est donc un procès en urgence qui va s'ouvrir à Sens. Tout va très vite, la guillotine arrive la veille du procès. Tout est joué d'avance. Anne sera condamnée à mort par une justice expéditive. Le 9 juin 1817, Anne sera exécutée la première, ce qui est là aussi symboliquement fort pendant que résonnent les douze coups de midi provenant du clocher de la cathédrale chassant ainsi de la mémoire populaire la résonance du tocsin. Comme on peut l'imaginer, la scène est horrible, « elle pousse des cris déchirants » nous rappelle Victor Guimard (227) puis Pierre Yves et Jean Baptiste Letain sont exécutés à leur tour. Enfin les autres condamnés sont exposés au carcan. Le jour des exécutions, le préfet notifie à son subordonné : « Je reçois ce matin votre rapport sur le jugement rendu par la cour prévôtale, il est sévère mais il est juste et nécessaire. Puisse cette terrible et salutaire leçon en imposer suffisamment aux mutins pour nous préserver de nouvelles révoltes ».

Mais la mise en scène des exécutions et les exécutions elles-mêmes ne lui suffirent pas. Le préfet prend les mesures pour que cet acte soit connu du peuple : « j'ai l'honneur de vous adresser monsieur 100 exemplaires de l'arrêt rendu le 9 par la cour prévôtale qui a condamné à la peine de mort 3 des principaux coupables de la sédition qui a agité votre ville. Comme il est nécessaire que cet arrêt reçoive une grande publicité, je vous invite Monsieur à la faire afficher dans les principales villes de votre arrondissement » (11 juin). Le phénomène ira plus loin. Des affiches de la condamnation à mort de Sens couvriront les murs de Montargis. Decazes les fera afficher au plus vite dans l'Aisne. On en retrouve également en Seine inférieure. Certaines cours rendirent des jugements que le gouvernement considéra comme modèles tel celui de Sens dans l'Yonne auquel on assura la meilleure publicité. Les condamnations à mort furent affichées dans tous les lieux où l'embrasement commençait, car le pouvoir en escomptait un effet exemplaire.

Parmi les nombreuses révoltes de la faim, Sens sera la seule ville où une femme sera décapitée mettant fin à l'impunité des femmes rebelles. Dans toutes les villes (Nangis, Provins, La Ferté Gaucher, Montargis...) l'instruction des émeutiers durera de 2 à 4 mois et les accusés seront soit acquittés, soit condamnés à des peines de travaux forcés ou d'emprisonnement. A Sens, l'instruction durera une nuit et la sentence sera la décapitation. La guillotine est installée la veille du procès laissant peu d'espoir aux condamnés/es. Le lendemain de l'exécution, 400

exemplaires d'une affiche annonçant le verdict du « procès » sont diffusés dans toute la France : « les condamnations à mort furent affichées dans tous les lieux où l'embrasement commençait car le pouvoir en escomptait un pouvoir dissuasif » (op. Cit. Les grains de la colère, p. 362, Denis Beliveau). Il ne fait aucun doute qu'Anne est morte pour l'exemple.

Mais pourquoi Sens ?

Le fait qu'Anne ait menacé le sous-préfet de lui faire manger de l'herbe ne mérite pas – surtout dans le contexte – une exécution capitale. Elle n'est ni bonapartiste, ni royaliste, elle est inconnue des services de police.

Elle va payer le prix de 4 facteurs convergent : en finir avec le bonapartisme sénonais (elle sera accusée de sédition). Le maire de Sens, le comte de Laurencin est un ami du roi en l'exil. Le poids des Archevêques de Sens, fidèles parmi les fidèles de la royauté depuis au moins le sacre de Saint-Louis. Enfin, l'irruption des émeutiers dans la cathédrale où reposent les restes du Dauphin, Louis et de son épouse. Le Dauphin est le fils de Louis XV, père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il est fils de roi et père de 3 rois dont l'un sera guillotiné. Le Dauphin était très proche de Louis XVIII. Toucher à la Cathédrale métropolitaine de Sens, c'est toucher à la religion d'État de la royauté. C'est également attenter à la mémoire du couple delphinale, symbole majeur de la continuité monarchique. C'est tout simplement inacceptable pour le roi fraîchement revenu d'exil et qui ne compte pas y retourner une troisième fois.

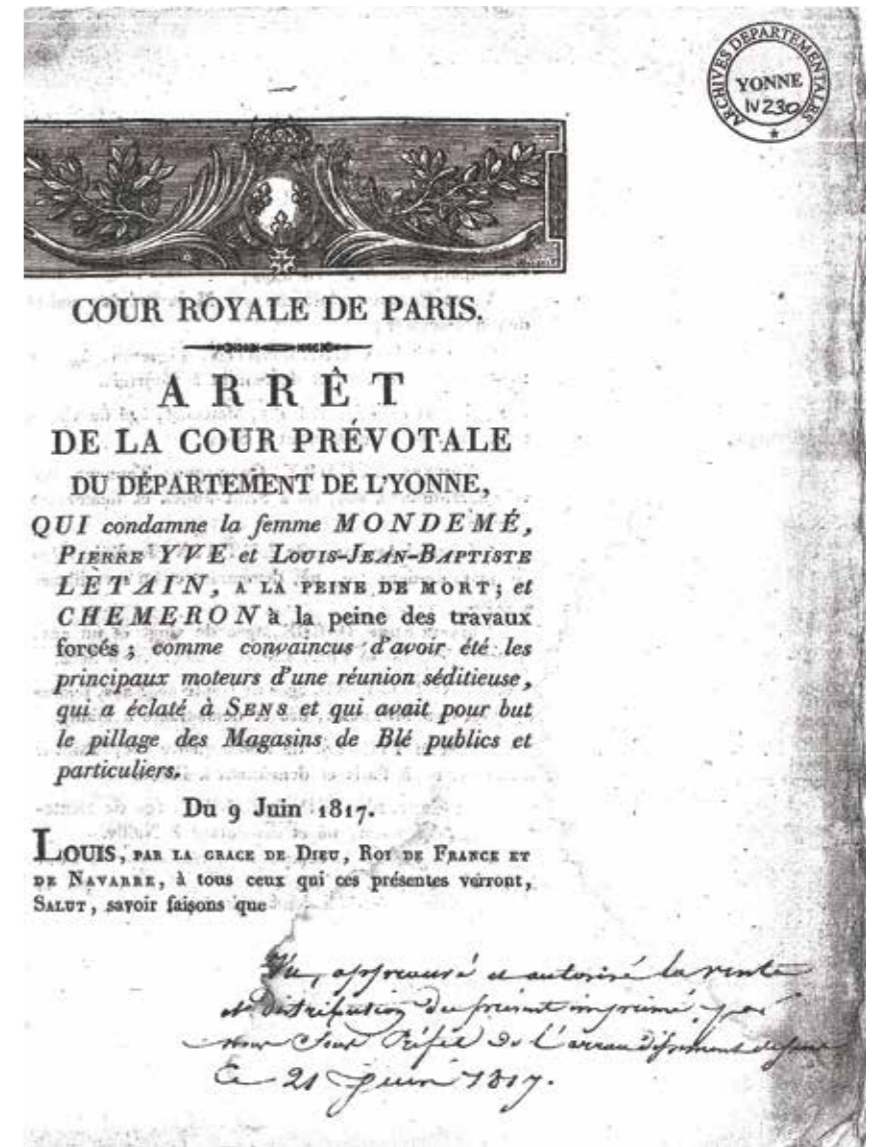
Anne était là au mauvais moment et le pouvoir s'en est considérablement servi. Les événements la dépassent. Durant la nuit de son procès, elle crie sa détresse et ne comprend pas ce qui se passe. Mais la sentence est bien un choix politique et elle sera appliquée sans hésitation.

Devant une foule silencieuse et effrayée. Le jour de son exécution, il sera distribué du grain en abondance. Anne sera exécutée la première des trois condamnés à mort. Une page se tourne sur la mémoire collective.

Le 25 février 1818, Savinien Mondémé veuf d'Anne se remarie avec Christine Roger. Aucun parent ni amis n'assisteront à la cérémonie. Anne disparaît alors de l'histoire collective... jusqu'à ce jour !

Qu'un arbre soit planté sur notre commune pour nous souvenir d'Anne « émeutière de la faim ».

Daniel Vey





« **LE NAILLY** »

7 / 7 J

7 H – 21 H

365 jours/an



On parie que vous allez gagner

BAR-TABAC
LOTO-PMU



Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie
sportive

31

Randonnées à Nailly



Depuis 2 ans, Nailly s'est enrichi d'une activité de randonnées. Ce n'est ni un club ni une association, il s'agit simplement d'un groupe d'amis qui vont s'aérer en marchant dans notre si jolie campagne. Les premiers et troisièmes

jeudis de chaque mois, rendez-vous est donné à 13h45 devant la salle des fêtes.

Nous sommes aujourd'hui 27 à avoir goûté ces moments de convivialité champêtre, et chaque sortie réunit maintenant régulièrement de dix à douze participants.

Nous parcourons en moyenne une dizaine de kilomètres, parfois un peu plus en 2h30 / 3h environ.

Nous invitons tous les amis de la nature et de la bonne humeur à nous rejoindre ! C'est gratuit, c'est bon pour le coeur, pour la tête et les poumons.

Pour plus d'informations, contactez Daniel au 06 88 35 69 64.



HB TRAVAUX PUBLICS

Centre d'affaires des Brémonts
89100 PARON
09.67.24.85.49

hbtravauxpublics@orange.fr

Le Club du Chien Nordique



Le Club AYANNA a participé au marché de Noël les 9 et 10 décembre 2017.

Nous avons proposé des baptêmes en kart 4 roues. Les enfants ont été enchanté par ces balades.

Très attendu de tous, le Père Noël conduit par nos nordiques, est arrivé avec beaucoup de friandises.

Nous remercions les membres de Nailly en Scène pour leur accueil chaleureux.





Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie associative 33



Le Club Caravaning Camping Car Icaunais



Le Club Caravaning Camping Car ICAUNAIS, Association loi 1901, a été créé le 24 juin 2010. Le but de l'association est de regrouper des campeurs, caravaniers, camping caristes ayant la même passion des loisirs partagés pour des sorties touristiques, des soirées amicales et toutes sortes d'activités.

Le Club est affilié à la Fédération des Campeurs, Caravaniers et Camping Caristes (FFCC) et bénéficie de l'immatriculation Tourisme de celle-ci.

Le Club a son siège à Nailly (Le Vau). Le bureau est constitué de 9 Membres dont :

- Président : Bernard DELABROYE à Nailly
Tél. : 03 86 97 05 36 ou 06 02 35 10 70
- Vice Président : Claude DARCHE à Sens
Tél. : 06 07 13 13 56

L'adhésion 2018 est de 55 € par famille (parents + enfants de - 25 ans fiscalement à charge). Cette adhésion comprend l'abonnement au bulletin d'information du Club (parution mensuelle).

Le Club peut aussi vous fournir la carte camping international au prix de 5.50 € ainsi que la Carte Camping Card ACSJ qui vous donne dans les campings arborant le sigle des tarifs réduits hors période juillet et août.

Le programme pour l'année 2018 est le suivant :

- 28 janvier : assemblée Générale Salle Polyvalente de Nailly
- 16 ou 17 mars : visite du Musée de la Gendarmerie et du musée de la SNECMA à Melun
- 19 au 26 avril : fête de la Coquille Saint Jacques Camping le Bellevue à Saint Quay Portrieux
- 22 au 27 mai : le Cantal Camping Le Val Saint Jean à Mauriac
- 26 au 30 juin : la Creuse Camping de Courtille à Guéret
- 3 au 9 septembre : la Beauce Camping Val Fleuri à Cloyes sur le Loir
- Octobre : « Sur les pas de Renoir » à Essoyes
- 18 novembre : loto Salle Polyvalente de Nailly
- mi Décembre : sortie spectacle à Paris



D'autres activités (voyages) sont aussi proposées par la Fédération Française de Camping et Caravaning (le programme est disponible sur le site www.ffcc.fr).



S'adresser au siège du Club pour plus d'informations.

Les inscriptions aux sorties se font par contrat et sont closes 1 mois avant la sortie et un programme détaillé est remis à chaque participant. Pour participer à une sortie il faut être obligatoirement adhérent du Club (assurances).

Amis campeurs, caravaniers, camping-caristes, si vous vous sentez seuls et si vous aimez les voyages, les visites, recherchez des activités dans une ambiance familiale et entre amis, venez nous rejoindre. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact ou à participer à une réunion mensuelle salle Saint

Savinien 63 Bd de Verdun SENS de 17h à 19h.

Contact :
28 rue du Pont de Pierre
Le Vau, 89100 Nailly
cccci89@viveole.net
www.4ci89.fr

Toutes les infos sont disponibles sur le site internet du Club.

Le Foyer Loisirs Amitié de Nailly

Le Foyer Loisirs Amitié de Nailly (FLAN), créé en janvier 2017, a le plaisir de vous présenter ses manifestations pour 2018 :

- 20 et 21 janvier Choucroute avec orchestre
- 14 et 15 avril Marché de printemps
- 2 et 3 juin Repas fête des mères avec orchestre
- 4 et 5 août Concours de boules
- 6 et 7 octobre Moules frites avec orchestre
- 24 novembre Concours de belote



Tous les mercredis le FLAN organise un après-midi récréatif dans la salle des fêtes.

Le FLAN remercie chaleureusement toutes les personnes qui lui ont apporté leur aide et souhaite à tous une excellente année 2018.





Repas des aînés

L'ACSN

Association culturelle et sportive de Nailly



A travers ses animations variées, l'A.C.S.N s'efforce de mêler vie culturelle et sportive en milieu rural, dans un esprit de convivialité et du bien vivre ensemble.

Nous proposons 6 activités hebdomadaires :

- Gymnastique volontaire, le lundi et mercredi à 19 h, encadrée par un professionnel.
- Gymnastique douce, le jeudi à 9 h 30, encadrée par un professionnel.
- Yoga, le mardi à 17h30, encadrée par un professionnel
- Multisports (Enfants de 6 ans à 10 ans) mercredi à 10 h, encadrée par un professionnel
- Mise en voix (techniques de chant) le lundi à 19 h, encadrée par un professionnel
- Théâtre le lundi à 20h30, encadrée par un amateur éclairé.

L'A.C.S.N. organise également des rendez-vous culturels et artistiques :

- Exposition de peintures, sculptures et photos
- Création de spectacle théâtral et musical

Contact :
Véronique Guérin
(Présidente)
acs nailly@orange.fr

Enfin, l'A.C.S.N soutient des associations caritatives, en produisant et jouant des représentations théâtrales, dont les bénéfices leurs sont reversés.



ISO - CONFORT




- Fenêtres
- Portes d'entrée
- Volets
- Stores int/ext.
- Portes de garage
- Garde - corps
- Portails

A VOTRE MESURE DEVIS GRATUIT

Des menuiseries à votre mesure

29, Grande rue - 89100 SENS
isoconfortjpl@live.fr **03 86 83 02 57**



Votre association d'aide à domicile au service des habitants

Qui peut faire appel à l'UNA Gâtinais en Bourgogne ?

Tout le monde :

- vous êtes souffrant,
- vous devenez dépendant,
- vous êtes isolé, et vous n'osez plus conduire,
- vous allez sortir d'hospitalisation,
- vous souhaitez de l'aide pour l'entretien de la maison
- vous avez besoin d'accompagnement dans les tâches administratives.

Réduction, crédit d'impôt.

Portage de repas

(Secteur de Chéroy uniquement), 7 jours sur 7.

Formule 1 (8,60 €) : repas complet le midi. Potage et dessert le soir.

Formule 2 (10,10 €) : repas complet midi et soir.

Différents services pour vous aider :

Un service prestataire assurant :

- Les travaux ménagers, courses, préparation des repas, aide à la toilette.
- Un service transport, petit bricolage et jardinage.
- Un service transport de personnes à mobilité réduite.
- Un service mandataire pour les gardes de jour ou de nuit
- Un service portage des repas
- Installation de téléalarmes (Présence Verte ou Mutualité Française)

Partenaire du Service de Soins à Domicile de l'hôpital Roland Bonnion de Villeneuve-sur-Yonne.

Un personnel formé et qualifié :

77 salariées dont :

- 2 responsables de secteur
- 4 salariées administratives
- 39 agents à domicile
- 19 employées à domicile titulaires du diplôme d'assistante de vie aux familles
- 11 auxiliaires de vie sociale titulaires du DEAVS
- 1 porteur de repas à domicile
- 1 employé toute main

477 personnes aidées dans nos 16 villages et sur le secteur de Sens.



Contact :

Chéroy

27 Place du Général de Gaulle

89690 Chéroy

tél : 03 86 97 72 22

antenne-cheroy@unagatinais.fr

Sens

63 Boulevard de Verdun - 89100 Sens

tél : 03 86 65 70 00

antenne-sens@unagatinais.fr

Nailly Infos 2018

www.nailly.com

Vie associative 37

Association des hameaux de la commune de Nailly

L'Association est née le 1^{er} juin 1998 d'un conflit opposant les habitants des Chollets à la création d'une fourrière intercommunale publique. L'Association s'est également engagée dans les dossiers suivants :

- Bruit en provenance de l'autoroute A19
- L'eau dans tout son cycle (distribution, qualité, traitement...)
- Sécurité et état des routes
- Participation aux commissions municipales
- Non respect du POS

Mais l'association a surtout très à cœur d'entretenir le lien social en favorisant l'entraide et en organisant des activités comme la randonnée annuelle, le tournoi de ping-pong ou des rencontres festives : galette des rois, repas des voisins...

L'Assemblée Générale est réunie une fois par an pour procéder au renouvellement de son Conseil d'Administration. Celui-ci est convoqué en moyenne une fois tous les 2 mois. La qualité de membre actif s'acquiert par le versement annuel de la cotisation de 10 €.

Si nos objectifs vous intéressent et si vous voulez les partager avec nous, ce sera avec le plus grand plaisir !!

Associations de chasse de Nailly

L'Entente des chasseurs et propriétaires de Nailly et l'Association des propriétaires réunis de Nailly sont 2 associations loi 1901 à but non lucratif regroupant 50 membres environ habitant le village, propriétaires et ayants droit.

Activités :

- pratiquer de fin septembre à fin février l'exercice de la chasse dans le respect total des autres utilisateurs de la nature (promeneurs, cavaliers, vététistes, etc.).
- assister la population si besoin dans la gestion des dommages causés par les animaux sauvages.
- intervenir dans la prise en charge des espèces victimes de maladie ou de collision en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Yonne.

Contact :
Christiane Pecorari
chez Monsieur Philippe Rolland
19 rue de Bruneau - Les Chollets
89100 Nailly
tél : 03 86 97 07 59

Contact :
Philippe Michaut
tél : 05 01 13 05 57
Michel Morel
tél : 05 07 60 81 99



Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie associative 39

Nailly en Scène

2017 pas de changement dans l'équipe de direction. On ne change pas une équipe qui gagne !

Nos réalisations cette année :

Le samedi 25 mars en soirée dans la salle polyvalente, Nailly en Scène a reçu à nouveau les "Dymon de Minuit" dans une pièce de théâtre de Michel Le Dall ayant pour titre « Chance de cocu... ou pas ».

Voici l'histoire en deux mots :

Deux amants ont les bons numéros au loto, quelle joie, mais leurs conjoints aussi ! Qui sont les vrais gagnants ? Beaucoup de rire et de quiproquos. Assistance nombreuse à cette soirée théâtrale.

Le lendemain dimanche 26 en après-midi, changement de programme ; des chansons, nous avons reçu le groupe A.C.M., ses membres ont charmé de leurs voix les spectateurs. À noter la participation de la jeune "Lou" de Courtois (The Voice Kids 2016).

Par contre il y avait un peu moins de monde, la faute à l'entrée payante au profit de la Sacem ou au très beau soleil favorisant les activités extérieures ? Pourtant c'était un très beau spectacle et de qualité.

Nous arrivons maintenant à notre voyage annuel :

Les 22 et 23 juillet en Bourbonnais avec son spectacle de son et lumière au pied de la forteresse de Bourbon l'Archambault. Merci à Patrice pour l'organisation de ce voyage (étude, prix, repas, hébergement, transports, etc.)

Le dimanche 17 septembre notre 18^e vide greniers et sa 17^e exposition de modélisme.

Cette année nous avons eu un peu de chance car nous n'avons eu de la pluie que vers 13h30 ! Malgré tout, beaucoup moins de monde qu'il y a quelques années, il est vrai que la météo annonçait du mauvais temps.

Cette manifestation demande beaucoup de bonnes volontés : déjà en amont il faut distribuer les prospectus tous les dimanches lors des vide-greniers, puis 2 fois par semaine les mardis et jeudis il faut enregistrer les exposants jusqu'au jour J en mairie, tâche tenue par Odile et Nicole. Enfin le grand jour vers 05h30 il faut être d'attaque pour la journée complète. Je dois remercier Odile qui s'occupe de placer tout ce petit monde et être également présente aux aurores au pointage en compagnie de Nicole et moi-même, sans oublier toutes les autres personnes dont certaines dès le matin et d'autres en renfort André, Frédéric, Jacques, Jean-Claude, Patrice, Paulo, Roger et moi-même. Le midi on en retrouve pour le coup de feu du service : Florence, Martine, Monique, Nicole et Sandrine, à la buvette Jean-Luc et Aurélien, et le soir il faut bien sûr tout ranger (Je n'ai pas tous les noms en tête et je m'excuse auprès de ceux que j'aurais oubliés ; un grand merci à vous tous)

Merci également aux autres associations, à la Mairie de St-Clément pour le prêt de matériel et des baraques.

Un grand merci également à Florence Bardot, Maire de Nailly pour son aide personnelle, sa permission de recevoir les réservations en mairie et qui met son équipe à notre disposition pour cette fête patronale des vendanges.

Ce même jour, notre exposition de modélisme se déroulait dans la salle polyvalente. Cette année, quelques défections dues à des empêchements, des maladies et aussi des dis-

partitions malheureuses sans qu'il y ait beaucoup de remplaçants parmi les jeunes, encore une pratique qui s'éteindra prochainement. Peut-être qu'il faudrait penser à autre chose ? Néanmoins merci à Patrice pour le choix de ces modélistes car c'est toujours un plaisir de les recevoir.

Dernière manifestation de l'année 2017

L'an passé le succès de notre premier marché de Noël qui avait été réalisé autour et dans la salle des fêtes où nous étions un peu à l'étroit, nous a conduit cette année à le placer dans la salle polyvalente, beaucoup plus vaste. Nous pourrions accueillir beaucoup plus de monde le samedi 09 décembre de 14h à 18h30 et le dimanche 10 de 10h à 18h. Un grand coup de chapeau à Françoise qui est d'une part responsable de la chorale et d'autre part la cheville ouvrière de notre marché de Noël. Elle s'est chargée de contacter, d'enregistrer et de placer tous les commerçants ont proposé plein de belles et bonnes choses.

Nailly en Scène a également été présent au Noël des enfants de Nailly avec ses clowns Patou, Lolo et notre nouvelle recrue Jean-Jean, sans oublier Roger, notre régisseur en coulisse et Dédé, notre metteur en scène.

Je voudrais terminer par ces quelques mots :

Nous avons l'âge de nos artères. Du sang jeune serait le bienvenu, avant que nous dussions déclarer forfait et que faute de remplaçants ces activités disparaissent de la commune

Que va-t-il se passer en 2018 ?

Cette année nous aurons un week-end de théâtre. Le samedi 24 mars en soirée, Nailly en Scène recevra à nouveau les Dymon de Minuit dans une nouvelle pièce : "Le grand déballage", pièce de Rudy Beauchard.

L'intrigue : Un grave événement se produit dans un village paisible et c'est le grand déballage, les règlements de compte, les secrets révélés et les rancœurs datant de longtemps s'étalent au grand jour.

De nombreux rebondissements vont compliquer le déroulement de la pièce. Il faut dire que les méthodes employées pour comprendre ce qui s'est passé sont particulières et ont de quoi surprendre.



Mais la chute, très inattendue, va rendre la paisibilité au village puisque toute la vérité sera faite et l'événement grave va rassembler à un ballon de baudruche qui se dégonfle !!!

Le dimanche 25 mars, en matinée (après-midi), nous recevrons les Saltimbanques de Rousson dans 2 comédies. La première de Régis Porte intitulée "J'ai deux... trois mots à vous dire" ou "Comment trouver rapidement un emploi" ? Y-a-t'il des astuces ? Comment se préparer à l'entretien d'embauche ? Ce n'est pas gagné. Vous saurez tout en venant voir cette pièce et la deuxième ayant pour titre "Les Débuts d'Angélique", pièce écrite par Pierre Thareau.

L'intrigue : Une jeune bonne qui venant du fin fond de sa campagne ignore tout des usages mondains. Ses sottises provoquent les pires catastrophes dans la maison de sa patronne. Voyez-vous ce que cela peut donner ?

En 2017, Nailly en Scène vous avait fait une promesse. Si nos fonds nous le permettent, notre voyage 2018 sera à nouveau au Puy du Fou en Vendée. Chose promise, chose due : le samedi 7 et le dimanche 8 juillet prochain nous irons au Puy du fou.

Ensuite, nous arriverons déjà à notre 19^e vide greniers et son 18^e salon du modélisme le dimanche 16 Septembre.

Notre 3^e marché de Noël se déroulera dans la salle polyvalente les 8 et 9 décembre 2018.

Bien sûr Nailly en Scène sera encore présent pour le Noël des enfants de la commune le 15 décembre 2018.

Pour Nailly en Scène,
Le président André Delaunet

Événements passés



**HALLOWEEN
NAILLY**

Samedi 31 octobre 2017



**Vente de sapins
COURTOIS & NAILLY**

Novembre et décembre 2017



**Marché de Noël
NAILLY**

9 et 10 décembre 2017



**L'école
buissonnière**
Association de parents d'élèves

Événements à venir



**Kermesse avec le Sivos
COURTOIS SUR YONNE**

Vendredi 22 juin 2018

Carnaval COURTOIS SUR YONNE

Samedi 10 mars 2018

Départ 10h00

Pâques NAILLY CHÂTEAU

Lundi 2 avril 2018

Contact :
Paulo Martins (Président)
ecolebuissonniere89@gmail.com

Nailly
Infos 2018

www.nailly.com

Vie associative



LACIM du Sénonais



LACIM « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » est une association de solidarité internationale créée en 1968. Elle sera reconnue d'utilité publique en 1984.

LACIM intervient dans différents pays du monde : Inde, Bangladesh, Madagascar, Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Sénégal, Haïti, Equateur, Argentine, Chili, Colombie, Pérou, Népal

Le but est de venir en aide, aux populations de villages du Sud, pour qu'ils deviennent acteurs de leur développement, qu'ils sortent du cycle de la pauvreté et qu'ils accèdent à l'autosuffisance alimentaire.

Cette aide se réalise au travers de jumelages. C'est ainsi un engagement réciproque dans la durée, sous le signe du partage et de l'amitié. L'action de LACIM repose sur la priorité donnée à la dimension humaine dans les projets.

Au niveau national il y a plus de 150 comités ou associations locales LACIM qui existent en France.

LACIM du Sénonais est l'une d'entre elles. Sa zone d'influence est actuellement le nord du département de l'Yonne. Elle regroupe une soixantaine d'adhérents qui se mobilisent pour recueillir des fonds en organisant des manifestations, en participant à des animations dans le Sénonais et en récoltant des dons. Son Président Yves GAUCHER est également le Président national de LACIM.

L'association « LACIM du Sénonais » est actuellement jumelée avec quatre villages à Madagascar, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Nous essayons de répondre aux projets des populations

Contact :
tél : 06 70 91 48 25
lacimdusenonais@lacim.fr



dans différents domaines. Pour 2018, les projets à financer sont : une école à Madagascar, une maternité au Niger, projet Agriculture Durable au Mali, des livres et du matériel scolaires au Burkina Faso.

*Enfants de l'école de Lemnogo
au Burkina Faso*

Vous aussi participez aux actions de LACIM du Sénonais en fonction de vos moyens et de vos possibilités, en faisant un don, en aidant lors des animations à Nailly ou dans le Sénonais.

66% des dons et cotisations sont déductibles des impôts dans la limite de 20% des revenus imposables.

Nous recherchons aussi des volontaires bénévoles comme chargés de mission dans les différents pays du Sud ou nous intervenons.





Formalités administratives

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de naissance ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire à la mairie du lieu de naissance en précisant la date de naissance et la filiation.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de mariage ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire à la mairie où a été célébré le mariage en précisant la date du mariage.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale de décès ?

Se présenter (avec le livret de famille et votre carte d'identité) ou écrire à la mairie du lieu de décès en précisant la date du décès.

Comment faire une reconnaissance anticipée ?

Se présenter à la mairie avec une carte d'identité en cours de validité.

Comment déclarer une naissance ?

Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les trois jours suivant l'accouchement muni du certificat de naissance et du livret de famille.

Comment déclarer un décès ?

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures suivant le décès, muni du livret de famille de la personne décédée.

Comment se marier ?

Se présenter à la mairie au moins deux mois avant la date prévue. Un dossier de mariage vous sera remis.

Comment se pacser ?

Un formulaire est à retirer en mairie. Se présenter conjointement.

Comment obtenir ou renouveler une carte d'identité ?

Prendre un rendez-vous à la mairie de Sens, Pont Sur Yonne.

Comment obtenir ou renouvelé un passeport ?

Prendre un rendez-vous avec la mairie de Sens ou Pont Sur Yonne.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Se présenter à la mairie de résidence avant le 31 Décembre avec une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois)

Tennis loisirs



Cotisation saison 2017-2018	Du 1 ^{er} oct. 2017 au 31 oct. 2018		Du 1 ^{er} Juillet au 31 Aout 2018	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
Partenaire de tennis (maximum 2 joueurs)	30 €*	45 €*	20 €**	30 €**
Famille (= couple ou parents avec enfants)				

Pour les adhésions ou tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie aux horaires d'ouverture.

Une clef vous sera remise pour vous donner l'accès au court. Vous devrez la restituer en clôture d'adhésion.

* Déduction de 15 € sur présentation de l'ancienne clef ** Un chèque de caution de 100 € sera demandé à l'adhésion. Celui-ci vous sera restitué contre la clef en clôture d'adhésion (avant le 15 septembre).

Réervations (renseignements auprès de Cédric Montagne au 06 65 49 74 29):

- L'accès au court sera possible tous les jours de 7h à 22h et réservé uniquement aux adhérents.
- Un planning de réservation sera affiché sur le court. Celle-ci ne pourra se faire que 5 jours à l'avance.
- Toute réservation devra comporter le nom et prénom des joueurs.
- La réservation est limitée à une heure à la fois, quelque soit le nombre de personnes composant la famille.
- Une nouvelle heure ne pourra être inscrite que lorsque l'adhérent aura joué l'heure notée.
- La mairie décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur le cours.

Nailly Infos 2018

www.nailly.com

Vie pratique

43

Animations et commémorations 2018

Janvier

- 6 : Voeux du Maire - Commune - Salle polyvalente
- 21 : Choucroute - Foyer Loisirs Amitiés de Nailly - Salle polyvalente
- 28 : Club Caravaning - Salle polyvalente

Mars

- 24 et 25 : Théâtre et musique - Nailly en scène - Salle polyvalente

Avril

- 14 et 15 : Marché de printemps - Foyer Loisirs Amitiés de Nailly - Salle polyvalente

Mai

- 8 : Commémoration.

Juin

- 3 : Repas de Fête des mères - Foyer Loisirs Amitiés de Nailly - Salle polyvalente

Juillet

- 14 : Fête Nationale - Commune - Salle polyvalente

Août

- 4 ou 5 : Concours de boules - Foyer Loisirs Amitiés de Nailly - Salle des Fêtes

Septembre

- 16 : Vide-greniers - Nailly en scène - Salle polyvalente et salle des Fêtes

Octobre

- 7 : Moules-frites - Foyer Loisirs Amitiés de Nailly - Salle polyvalente
- 13 ou 14 : LACIM - Salle polyvalente

Novembre

- 11 : Commémoration + repas des aînés - Commune - Salle polyvalente et salle des Fêtes
- 18 : Club caravaning - Salle polyvalente
- 24 : Concours de belote - Foyer Loisirs Amitiés de Nailly - Salle polyvalente

Décembre

- 1^{er} et 2 : Exposition de peinture - ACSN - Salle polyvalente
- 8 et 9 : Marché de Noël - Nailly en scène - Salle polyvalente
- 15 : Noël des enfants - Commune - Salle polyvalente

Location de salles



Week-end	Habitants Nailly	non résidents Nailly
Location	550 €	1 000 €
Acompte	150 €	150 €
Caution	1 600 €	1 600 €

Week-end	Habitants Nailly	non résidents Nailly
Location	200 €	400 €
Acompte	50 €	50 €
Caution	1 300 €	1 300 €

Les travaux 2017 en images



Cour de la Mairie



Trottoir Chemin de Bois le Roi



Fil d'eau Grande Rue



Virage du cimetière



Chemin piétonnier le long
de la zone d'activités



Virage du Château d'eau



123
AutoService



Auto'Services

GARAGE MULTIMARQUES
ENTRETIEN ET RÉPARATION
DIAGNOSTIQUE ELECTRONIQUE – PNEUMATIQUE
PRISE EN CHARGE CONTROLE TECHNIQUE
VENTE ET REPRISSE VEHICULE D'OCCASION

☎ **03 86 67 23 61**
1, ALLÉE DU STADE – 89100 NAILLY
autoservices89@orange.fr